

Le cas du Bois d'Ellinchamps

Le projet de recherche *Crim Biodiv*

Séminaire du GERN



Posture de recherche

- Un regard de biologiste et de *sociologue en devenir*
- Choix d'un cas d'étude/controverse en cours
 - Une approche compréhensive et microsociale
 - Des documents et locutions disponibles sur internet (Réf.)
 - Localités et entités

Une forêt wallonne



Ce bois d'Ellinchamps et ses visages



Ce bois et ses acteurs

- Ses propriétaires : 2 communes wallonnes
 - Caractère rural
 - Grande surface forestière
- Son gestionnaire : administration en charge de la « *Nature et des Forêts* »



Une controverse

- Marquage de « 915 arbres » par l'administration/gestionnaire pour exploitation
 - Vente du bois par la commune propriétaire
 - Coupe « *imminente* »
 - Un groupe hétérogène de « *naturalistes* » s'insurge
- => Mise en lumière du cas (RS, Cartes blanches, etc.)



Ce bois et ses statuts légaux

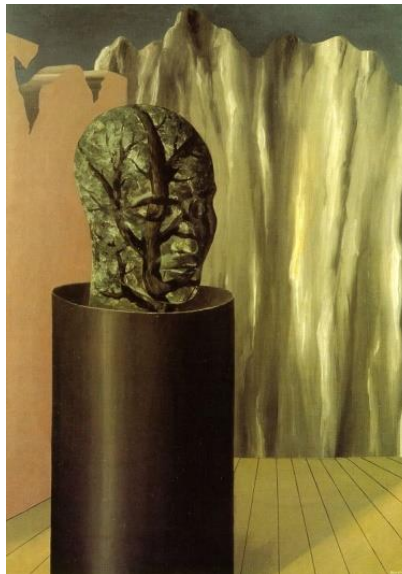
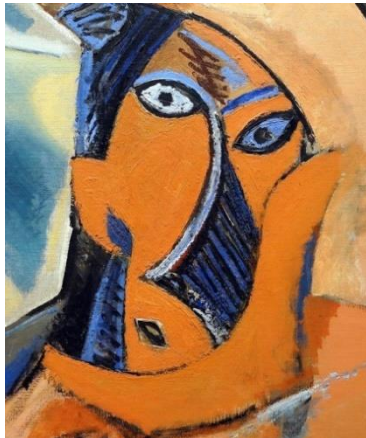
- **Réserve forestière** (LCN) soumis au régime forestier
 - Martelage des 915 arbres
- Réserve intégrale (Code forestier)
- Réseau Natura 2000 (LCN-UG06,UG08 et UG10)
- Espèces protégées (LCN)
- Site de Grand Intérêt biologique

Les réserves forestières

*« Art.20 La réserve forestière est une forêt ou partie de celle-ci protégée conformément à la présente loi dans le but de sauvegarder des **faciès caractéristiques** ou remarquables des peuplements d'essences indigènes et d'y assurer l'intégrité du sol et du milieu. » (Section 2 - LCN)*

Un facies ?

- *Le visage : « Aspect de la face. Aspect caractéristique de la face »*
- *La géologie : « description des couches d'un site »*
- *La phytosociologie : « description des associations végétales caractéristiques d'un site »*



Avant ce marquage

Consensus apparent sur les « *facies caractéristiques* » de ce bois



Un contexte écologique particulier

- Sol calcaire
- Relief escarpé
- Exposition Nord/Sud particulière
- Proche d'un cours d'eau

Des « facies » et des habitats

« Plusieurs associations végétales à haute valeur patrimoniale »



Erablière de ravin



Hêtraie calcicole



Aulnaie-frênaie alluviale

Des « facies » et des espèces



Après ce marquage

- Mise en tension de la notion de « *facies caractéristique* »
- *Mise en lumière d'une zone plastique de la législation :*
Ceux qui veulent intervenir pour garder le facies
Ceux qui veulent laisser vieillir pour garder ce facies
- *Facies « écologique » ou Facies « sylvicole » ?*

Après ce marquage

2 manières « *opposées* » de :

- « *Gérer* »
- « *Prendre soin* »
- « *Obliger* » (respect de la législation)

2 paradigmes anciens de l'écologie :

« *intervenir* » ou « *laisser faire* » ?

Le vieillissement de ces « facies »

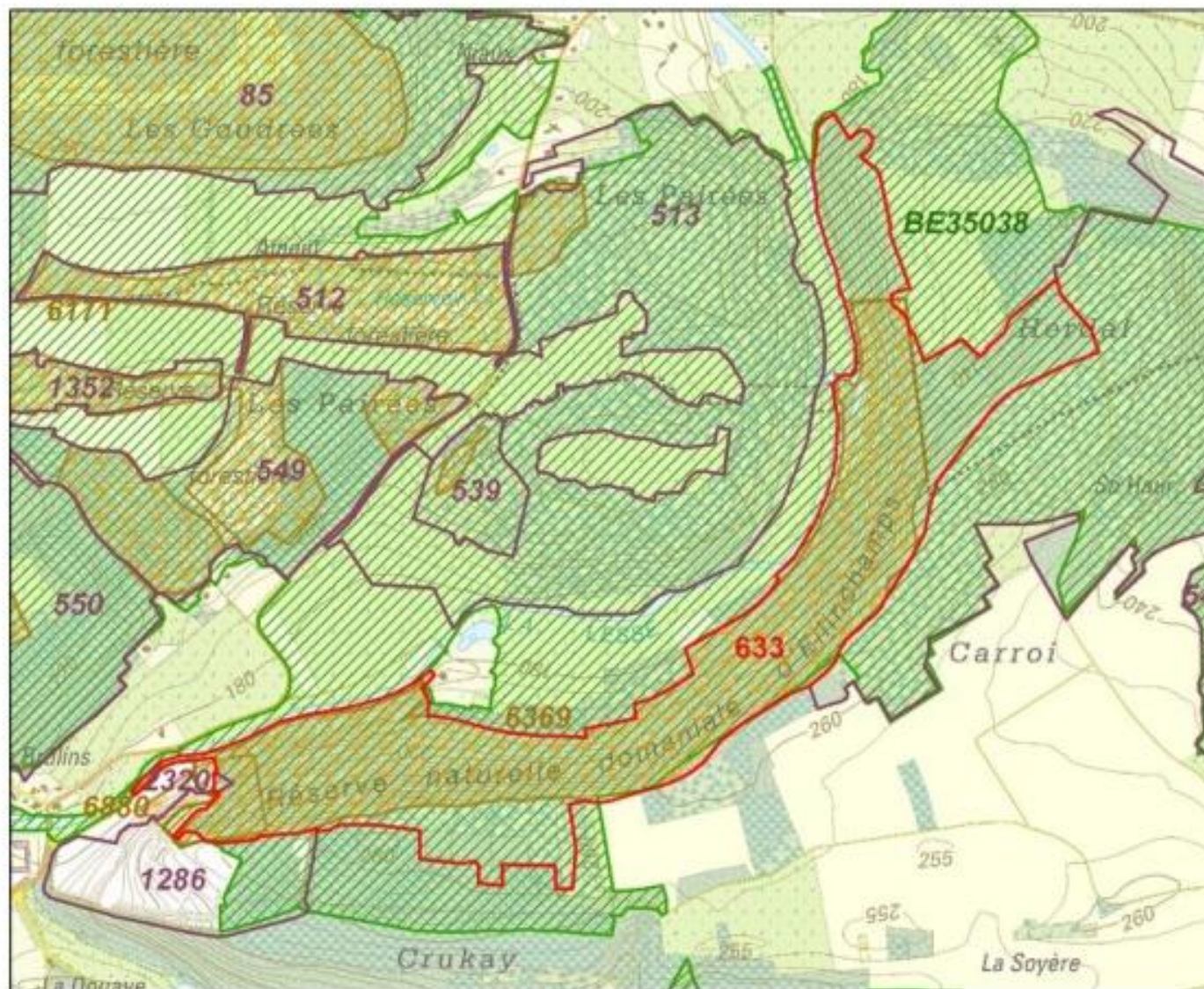
- Les typologies mobilisées sont des photographies dans le temps
- Or, les habitats évoluent perpétuellement
- Questionne la place du vieillissement, des arbres morts, et de l'évolution dans la législation

Comment aborderiez vous ces « *facies* » ?



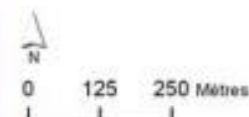
Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - mars 2015

633 - Bois d'Ellinchamps (Tellin; Rochefort)



Légende

- SGIB concerné
- Autre SGIB
- LCN_janvier_2015
- Site Natura 2000



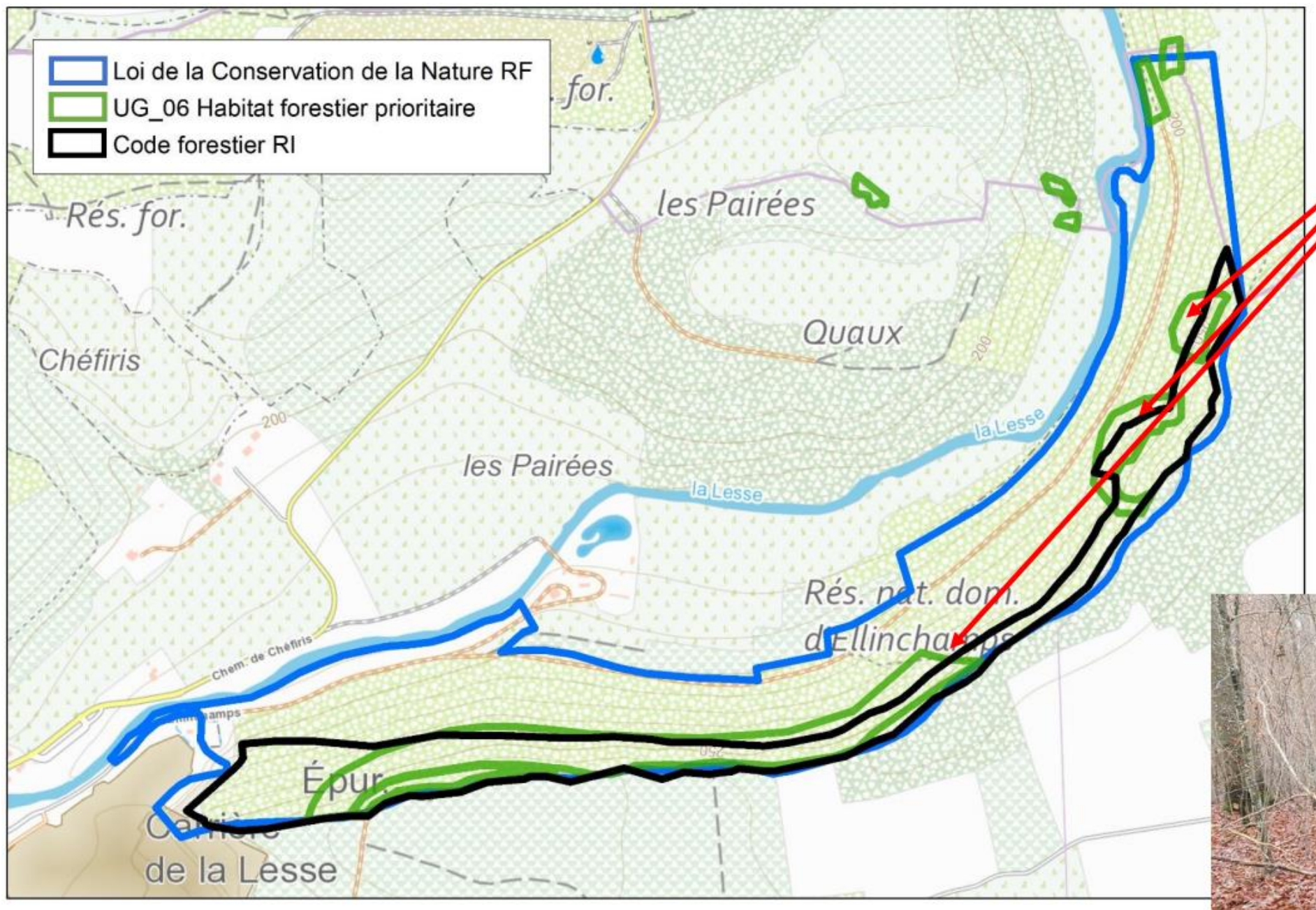
Cartographie de base
(c) Institut Géographique National - Bruxelles

SGIB et Natura 2000
(c) SPW

Contact - Cellule SGIB
Emmanuelle Bisteau
emmanuelle.bisteau@spw.wallonie.be
Jean-Yves Baugnée
jeanyves.baugnee@spw.wallonie.be

<http://biodiversite.wallonie.be>







- UG 06 : forêts prioritaires
- UG 07 : forêts prioritaires alluviales
- UG 08 : forêts indigènes de grand intérêt biologique
- UG 09 : forêts habitat d'espèces
- UG 10 : forêts non indigènes de liaison

Ces arbres

« 915 (!) arbres, dont 200 avec une circonférence de plus d'un mètre et une soixantaine d'arbres de plus de deux mètres de circonférence, vont être abattus prochainement. Beaucoup de hêtres, quelques chênes, des érables, etc. A l'inventaire, on retrouve même quelques arbres secs... Une vente de bois comme tant d'autres finalement. » (La libre « Ellinchamps, future ZAD ? »)